



NOTE D'INFORMATION N°92

# Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2026-2029 : synthèse

Réalisation :

Bernard Engel et Isabel Valarino

Service de la recherche en éducation (SRED)

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

JUIN 2026

En 2025, on dénombrait plus de 84'000 élèves dans l'enseignement public à Genève, soit environ 1'260 de plus qu'en 2024 (+1.5%). Les effectifs sont quasiment stables au primaire (-0.1%) mais progressent dans les autres degrés : au secondaire I (+2.2%), au secondaire II (+3.3%) et dans l'enseignement spécialisé (+4.5%). Cette hausse globale s'explique principalement par les flux migratoires importants enregistrés en 2025, ainsi que par la démographie scolaire et l'impact de réformes au secondaire II. Cette croissance des effectifs devrait se poursuivre en 2026 surtout, et dans une moindre mesure en

2027 et 2029, et connaître une légère baisse en 2028. Le facteur principal expliquant la croissance atténuée des effectifs d'élèves du Département de l'instruction publique (DIP) ces prochaines années est relatif à la restriction réglementaire des conditions d'accès pour les résidentes et résidents français.

En 2026, on compterait près de 750 élèves supplémentaires par rapport à 2025 (soit +0.9%, principalement au secondaire II), puis environ 150 en tout entre 2027 et 2029. À l'horizon 2029, on peut s'attendre à des effectifs totaux d'environ 84'900 élèves.

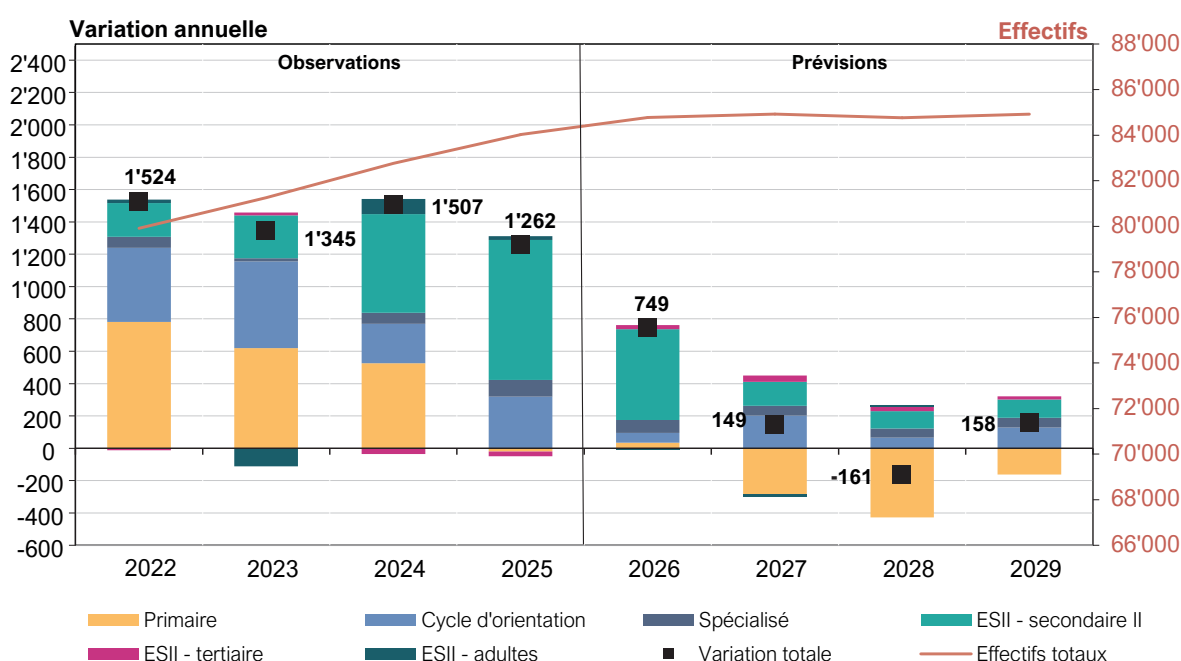
## PRÉVISIONS CANTONALES D'EFFECTIFS D'ÉLÈVES · SYNTHÈSE

Le SRED réalise chaque année, en collaboration étroite avec les directions générales et plusieurs partenaires de terrain<sup>1</sup>, des prévisions cantonales d'effectifs d'élèves pour l'enseignement public. Celles-ci constituent un outil indispensable au pilotage du système d'enseignement et de formation.

Elles servent notamment à allouer les ressources, organiser et gérer les établissements et les classes pour les deux prochaines années.

Un résumé des résultats pour l'horizon 2026-2029 est présenté dans cette note d'information.

Figure 1. Variation annuelle des effectifs de l'enseignement public de 2022 à 2029



**Note :** Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant une double scolarité, principalement dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé. Les effectifs totaux observés entre 2022 et 2025 pour l'ensemble des degrés d'enseignement diffèrent de ceux publiés dans les notes d'informations précédentes, en raison du changement de périmètre des prévisions à l'ES II depuis l'exercice prévisionnel 2026-2029 (prise en compte des effectifs des Dispositifs externes dans le Préqualifiant) appliqué de façon rétroactive.

Source : SRED / Données nBDS au 15.11.

1. La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et la Direction générale de l'enseignement secondaire II (DGESII), ainsi que la Direction de la logistique du DIP (DIRLOG). Dans l'enseignement secondaire II, les représentantes et représentants des écoles et des centres de concertation ainsi que l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) sont associés à l'exercice prévisionnel. Pour l'enseignement spécialisé, les partenaires sont la direction générale de l'Office médico-pédagogique (DGOMP), le Service de la pédagogie spécialisée (SPS) de la Direction générale de l'Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (DGOCEJ), la fondation Ensemble, l'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER), le Service éducatif itinérant (SEI) de la fondation Astural, le Centre de consultation spécialisé en autisme (CCSA) et le Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SPEA) des HUG.

## Enseignement primaire

### Très légère baisse des effectifs du primaire en 2025

Entre 2022 et 2024, les effectifs d'élèves du primaire ont progressé en raison d'un solde « autres origines – départs<sup>2</sup> » nettement positif (en moyenne +727 élèves par an sur cette période), et ce malgré que le solde « entrées - sorties<sup>3</sup> », encore nettement positif en 2022 (+153 élèves), soit devenu presque nul en 2023 et 2024 (+6 élèves par an en moyenne). Mais ce solde est apparu nettement déficitaire en 2025 (-277 élèves) et, couplé aux déficits dus aux échanges avec l'enseignement privé<sup>4</sup> et l'enseignement spécialisé<sup>5</sup>, a entièrement compensé des apports migratoires quant à eux moins importants que les trois années précédentes.

Ainsi, au 15 novembre 2025, les écoles primaires publiques genevoises accueillent 39'767 élèves, soit 20 de moins qu'à la même date en 2024 (-0.1%) (Figure 1 et Annexe 2). Le solde « autres origines – départs » apporte 416 élèves supplémentaires. Cela ne compense tout juste pas les déficits engendrés par les échanges avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé, et surtout par le solde « entrées – sorties », fortement déficitaire (Figure 2). De façon plus détaillée, les effectifs du cycle élémentaire diminuent par rapport à 2024 (-150 élèves, essentiellement en 1P et en 3P) tandis que ceux du cycle moyen augmentent (+130 élèves). Cette hausse s'observe dans trois des quatre années de scolarité concernées, et est particulièrement marquée en 7P.

### À quatre ans de terme, une nette diminution des effectifs d'élèves du primaire

Les effectifs de l'enseignement primaire devraient rester à peu près stables entre 2025 et 2026 (Figure 1 et Annexe 2). Ils devraient connaître ensuite trois années de baisses plus ou moins marquées, totalisant plus de 870 élèves en moins, dont près de 430 en 2028 (Figure 2). Ces évolutions découleraient d'un solde « autres origines – départs » qui resterait à peu près stable, proche du niveau de 2025, sensiblement plus modeste que les trois années précédentes. Le solde « entrées – sorties », quant à lui, varierait de manière importante d'une année à l'autre, mais serait systématiquement négatif. Les échanges avec le spécialisé resteraient eux aussi négatifs, et ceux avec le privé proches de zéro. Relevons que l'évolution essentiellement négative qui est prévue pour les quatre prochaines années découle en bonne partie du départ de plusieurs centaines d'élèves domiciliés en France voisine, en vertu des nouvelles règles édictées par le DIP. Pour des raisons pratiques, les futurs départs de ces élèves sont répartis entre le solde « autres origines - départs » (pour les départs à l'issue du cycle élémentaire) et le solde « entrées – sorties » (pour les départs à l'issue du cycle moyen). Pour plus de détails sur ces départs, voir l'Encadré 1.

Ainsi, les effectifs du primaire connaîtraient en 2026 une croissance quasiment nulle (+34 élèves), essentiellement du fait de gains dus au solde « autres origines – départs », presque entièrement compensés par un solde « entrées - sorties » et un bilan des

2. Autres origines : arrivées de l'extérieur du canton + nouvelles doubles scolarités primaire-spécialisé ; les départs sont les départs vers l'extérieur du canton.

3. Différence entre les arrivées en 1P et les départs de 8P de l'année précédente vers le CO.

4. Différence entre les départs du primaire public vers le privé et les arrivées du privé dans le primaire public.

5. Différence entre les départs du primaire public vers le spécialisé et les arrivées du spécialisé dans le primaire public.

échanges avec le spécialisé tous deux négatifs. En 2027, les arrivées en 1P seraient sensiblement moins nombreuses qu'en 2026, engendrant un solde « entrées – sorties » nettement plus déficitaire que ne compenserait plus un solde « entrées – sorties » quant à lui à peu près stable. La variation annuelle serait alors de -286 élèves. En 2028, un solde « entrées – sorties » encore plus déficitaire serait la principale composante d'un bilan de -427 élèves. En 2029, les arrivées en 1P seraient plus nombreuses que les deux années précédentes, et les départs d'élèves habitant en France moins importants (ce seraient les derniers), tandis que le solde « autres origines - départs » resterait à peu près au même niveau que les années précédentes. Le bilan s'établirait alors à -163 élèves. Par ailleurs, les évolutions prévues au sein de l'école primaire pour la période 2026-2029 sont différentes selon

les cycles. Pour le cycle élémentaire, on prévoit quatre années de baisse (-561 élèves en tout, dont plus de la moitié en 2028). Pour le cycle moyen, on prévoit une baisse globale plus modeste (-281 élèves à quatre ans de terme), avec même une petite hausse en 2026.

Globalement, à l'horizon 2029, les effectifs de l'enseignement primaire pourraient compter autour de 840 élèves de moins qu'en 2025.

## Enseignement secondaire I

### Les effectifs d'élèves du cycle d'orientation (CO) poursuivent leur croissance

En 2022, les effectifs du CO connaissent

#### Encadré 1. Modifications des conditions d'accès pour les élèves domiciliés en France voisine

Selon les nouvelles règles fixées par le DIP en 2025<sup>1</sup>, les élèves de l'enseignement régulier obligatoire habitant en France devront, dès la rentrée 2026, quitter le système d'enseignement genevois à l'issue du degré d'enseignement suivi lors de l'année scolaire 2025-2026 (primaire<sup>2</sup> ou cycle d'orientation) ou après l'obtention du titre visé pour les élèves au secondaire II (maturité gymnasiale, spécialisée ou professionnelle). De plus, aucun nouvel élève habitant en France ne sera accepté en primaire, au CO et dans les filières plein temps du secondaire II (Collège, ECG, formations professionnelles à plein temps, Préqualifiant, ACCES II et formations pour adultes). Les modifications réglementaires ne s'appliquent pas à la formation professionnelle en voie duale, aux formations du degré tertiaire B dispensées dans les écoles supérieures, et aux passerelles vers les Hautes écoles spécialisées (HES) ou universitaires (passerelle DUBS).

Ces modifications réglementaires ont été prises en compte dans la prévision des effectifs d'élèves des différents degrés d'enseignement (cf. Annexe 1).

1. <https://www.ge.ch/document/communique-hebdomadaire-du-conseil-etat-du-11-juin-2025>

2. Au moment de la réalisation de l'exercice prévisionnel EO-ES, la décision du Conseil d'État s'appliquait à la fin du cycle élémentaire et du cycle moyen. Elle a été modifiée en mars 2026.

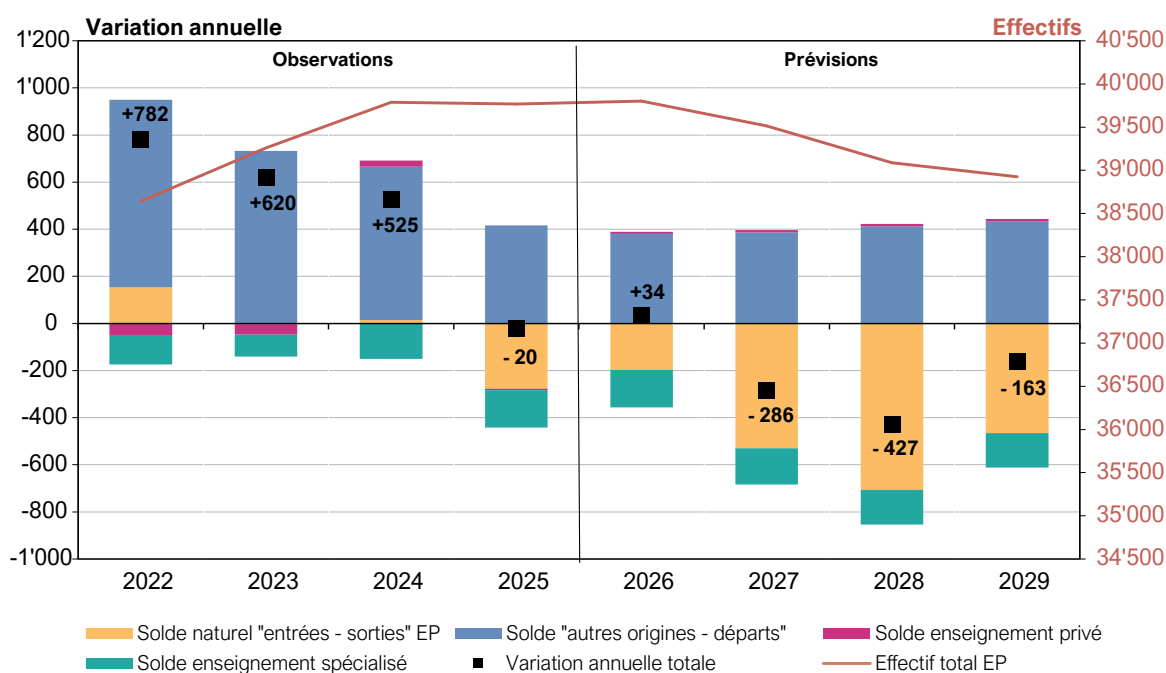
une hausse de 457 élèves par rapport à 2021 (+3.4%), principalement due à un solde migratoire particulièrement élevé, avant tout du fait des arrivées en provenance d'Ukraine (Figure 1 et Annexe 2). Le solde « entrées - sorties », bien qu'un peu moins important qu'en 2021, était également positif. En 2023, on dénombrait 536 élèves de plus qu'un an auparavant, soit une hausse de 3.9%. Cela s'expliquait par un solde migratoire qui restait élevé, bien qu'en légère baisse par rapport à 2022, mais aussi par un solde naturel nettement positif. En 2024, les effectifs augmentaient encore, de 245 élèves par rapport à 2023. Le solde migratoire restait important et expliquait l'essentiel de la hausse des effectifs. Le solde « entrées - sorties », devenu négatif, contrebalançait cependant en partie ces apports. Au 15 novembre 2025, on dénombre 14'863 élèves au CO, soit une hausse de 320 par rapport à 2024. Si le solde migratoire est sensiblement plus modeste que les trois années

précédentes, le solde « entrées - sorties », lui, redevient positif, et contribue à une augmentation des effectifs un peu plus importante que l'année précédente.

### Environ 450 élèves de plus qu'en 2025 prévus au CO à l'horizon 2029

Au cours des quatre prochaines années, les effectifs du CO devraient augmenter, mais de manière significativement moins marquée que les quatre dernières années (Figure 3). Cela serait en bonne partie lié aux départs d'élèves habitant en France voisine (voir Encadré 1). Dans le graphique ci-après, les sorties à l'issue de la 11CO sont une composante du solde migratoire, tandis que celles à l'issue de la 8P, se traduisant par des entrées en 9CO moins nombreuses, apparaissent dans le solde « entrées - sorties du CO ».

Figure 2. Facteurs d'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire de 2022 à 2029



Source: SRED / Données nBDS au 15.11

En 2026, les effectifs pourraient augmenter légèrement, de 61 élèves. Cela découlerait des apports migratoires et en provenance du spécialisé et du privé, dont le cumul serait plus important que le déficit découlant du solde « entrées – sorties du CO ». En 2027, ce dernier devrait être positif (davantage d'arrivées et moins de départs qu'en 2026). Les bilans concernant les autres paramètres seraient presque nuls, et le solde global s'établirait à +202 élèves, la hausse la plus importante des quatre années de prévision. En 2028, un nombre plus important de sorties devrait amener le solde « entrées – sorties du CO » presque à l'équilibre. La variation annuelle devrait être très modeste et culminer à +65 élèves. En 2029, il n'y aurait plus de départs d'élèves habitant la France à l'issue de la 11CO, amenant à un solde migratoire positif et à un bilan global un peu plus élevé que l'année précédente. La hausse d'effectifs s'élèverait à +128 élèves. Sur toute la période, les échanges avec l'enseignement spécialisé amèneraient environ 29 élèves supplémentaires chaque année, et ceux avec l'enseignement privé 6 élèves par an en moyenne.

Globalement, à l'horizon 2029, les effectifs de l'enseignement secondaire I pourraient compter autour de 460 élèves de plus qu'en 2025.

## Enseignement secondaire II

### 860 élèves de plus dans l'enseignement secondaire II en 2025

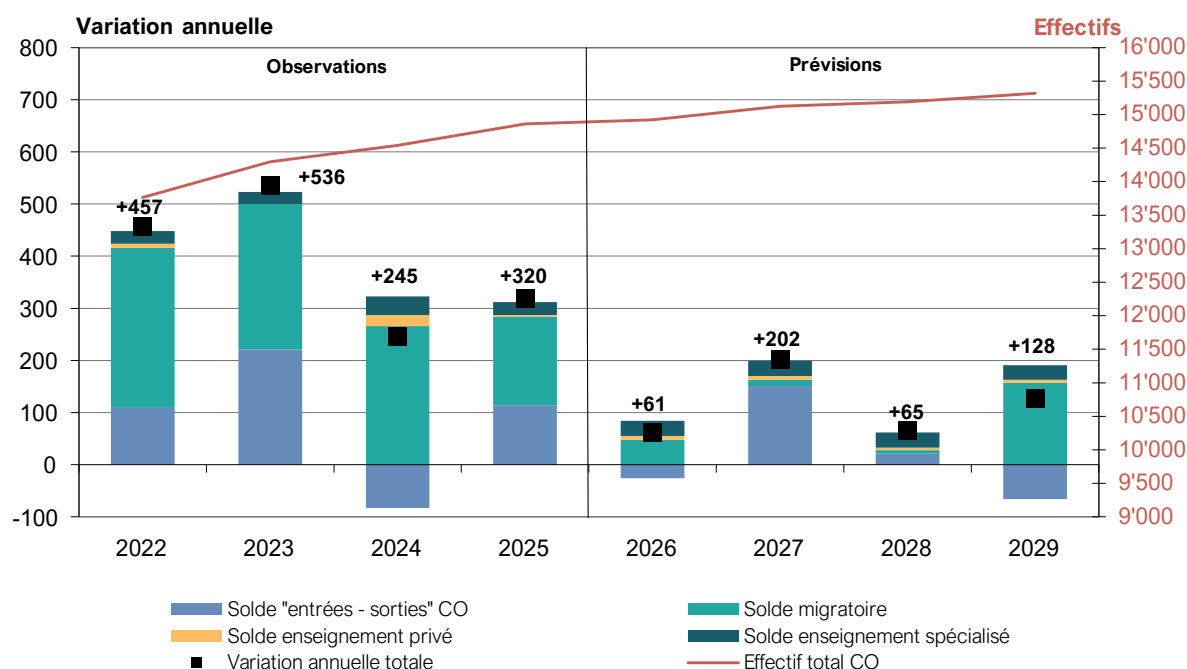
Hormis une diminution du nombre d'élèves en 2021, les effectifs de l'enseignement secondaire II (ES II) poursuivent la tendance haussière observée sur ces dix dernières années (Figure 4 et Annexe 2). En 2025, l'ES II accueille 27'048 élèves, ce qui représente 860 élèves de plus qu'en 2024 (+3.3%)<sup>6</sup>. À la différence de l'année précédente, où l'augmentation s'expliquait principalement par la taille de la volée de 11e du cycle d'orientation ayant rejoint les filières de l'ES II qui était plus importante que l'année précédente, en 2025, l'augmentation s'explique par des effectifs avec une provenance « autres origines »<sup>7</sup> plus nombreux qu'en 2024 (3'293 élèves, soit +163 élèves par rapport à 2024, soit une variation de +5.2%).

Pour la très grande majorité, il s'agit d'élèves n'ayant pas fréquenté l'école genevoise l'année précédente (2'761 élèves, soit plus de 8 cas sur 10). Par ailleurs, le flux d'élèves en provenance de l'enseignement secondaire I privé est également un facteur de hausse, dans le prolongement de la tendance observée l'année précédente (+35 élèves en 2024 et +27 en 2025, pour un total d'environ 270 élèves issus du secondaire I privé ayant rejoint l'ES II en 2025).

6. Dans le cadre de l'exercice prévisionnel 2026-2029, le périmètre des prévisions de l'ES II a été modifié : il inclut désormais les élèves qui fréquentent les filières « Cap Formation Externe » et « Programme Explore ». Ces filières sont regroupées dans la catégorie « Dispositifs externes » du Préalimentaire. Afin de garantir une cohérence entre les effectifs observés et prévus, cette modification a été appliquée de façon rétroactive. Ceci implique que les effectifs totaux de l'ES II pour les dernières années observées diffèrent de ceux publiés dans les rapports des prévisions passés.

7. La catégorie « autres origines » à l'ES II concerne les arrivées de l'extérieur du canton, de l'enseignement privé ou de l'enseignement spécialisé, ainsi que certaines scolarités en dehors du champ des prévisions de l'ES II, p.ex. la filière Cap Formation.

Figure 3. Facteurs d'évolution des effectifs d'élèves du cycle d'orientation de 2022 à 2029



Source: SRED / Données nBDS au 15.11

## Encadré 2. Méthodologie

La « méthode des flux » consiste à projeter dans le futur, par extrapolation, les tendances observées dans le passé en formulant des hypothèses de taux de promotion, de redoublement, de passage entre programmes d'études ou filières (réorientations) et de sortie (départs du canton, passages dans l'enseignement privé, réussite aux examens, etc.). Les arrivées de l'extérieur du système scolaire (personnes nouvellement arrivées et reprises de formation après interruption) et celles de l'enseignement privé sont également intégrées dans les hypothèses, tout comme les changements de structure en cours ou à venir (création/suppression de filières, modification de règlements ou de conditions d'admission, etc.).

Les prévisions sont réalisées à quatre ans de terme. La première année de prévision s'appuie sur les données observées les plus récentes. Dès la deuxième année de prévision, les effectifs prévus se basent sur des effectifs eux-mêmes prévus pour les années antérieures (processus itératif). Les prévisions cantonales reposent sur les informations enregistrées dans la Base de données scolaires normalisée (nBDS) au 15 novembre. La nBDS est gérée par la Direction de l'organisation et de la sécurité de l'information et Gestion des données scolaires (DOSI-GDS) du DIP. Pour l'enseignement primaire, les effectifs d'enfants de zéro à quatre ans transmis par l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) sont également utilisés.

Un autre facteur en lien avec les effectifs « autres origines » concerne le nombre d'élèves ayant rejoint l'ES II en 2025 et qui fréquentaient la filière Cap Formation l'année précédente (élèves non comptabilisés dans le champ des prévisions). Ce nombre a augmenté : il est de 95 en 2025, versus 49 en 2024, 60 en 2023 et 31 en 2022. À cela s'ajoute le fait qu'en 2025, davantage d'élèves se sont maintenus à l'ES II qu'en 2024 (+667 élèves, soit une variation de +3.6%). La volée de 11e CO de 2024 qui a alimenté les filières de l'ES II en 2025 était de 4'784 élèves, soit une volée de taille aussi importante que celle qui avait alimenté l'ES II une année auparavant (4'726 élèves). La proportion d'élèves accédant à l'ES II à l'issue du CO est de 94.9% en 2025, soit un taux légèrement inférieur à celui observé en 2024 (95.5%), mais supérieur aux années précédentes (94.5% en 2023, et 94.7% en 2022). Ainsi, la variation annuelle d'élèves en provenance de la 11e CO entre 2024 et 2025 est de seulement 30 élèves (soit +0.7%).

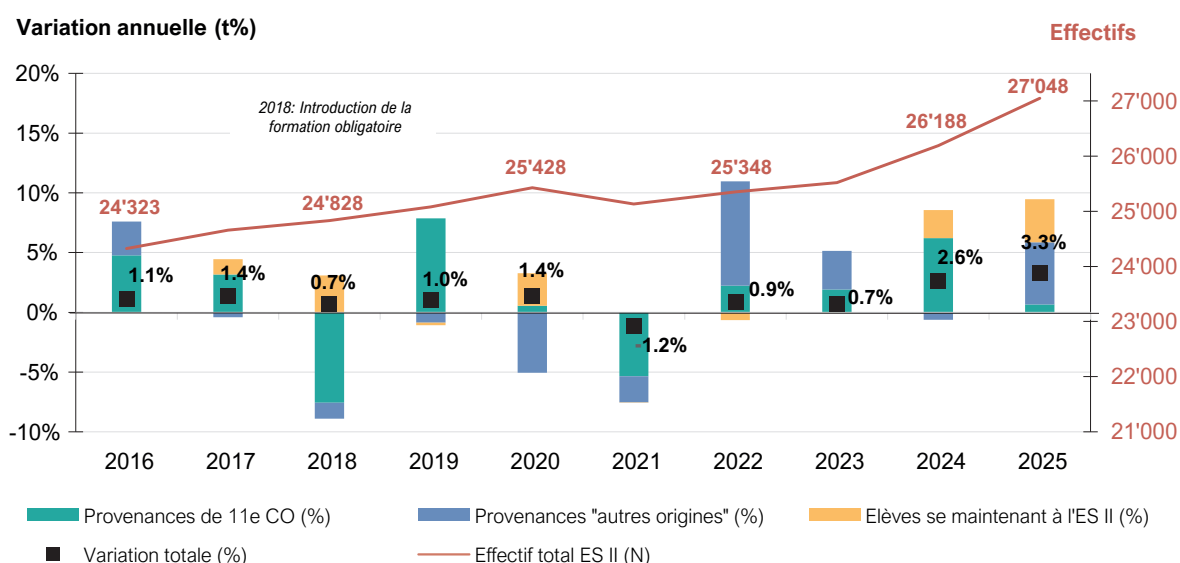
### Une augmentation importante dans les filières plein temps

En termes d'évolution par filières de formation, une augmentation des effectifs est observée en 2025 dans les filières plein temps (+603 élèves, soit une augmentation de 3.6%) et les structures d'Accueil et insertion (+205, soit une croissance de 7.8%) (Figure 5 et Annexe 2).

Bien que de manière relativement plus modeste, les effectifs des filières secondaires duales ont eux aussi augmenté (+42 élèves), tout comme ceux des formations pour adultes (+23 élèves) et de la filière Stage MP1 (+17 élèves).

À l'inverse, il est également à relever qu'en 2024, moins d'élèves font l'objet d'un enregistrement dans les formations de niveau tertiaire (-30 élèves). Pour ce qui est des filières du secondaire II plein temps, la hausse concerne principalement le Collège (+301 élèves) et l'ECG (+214 élèves)

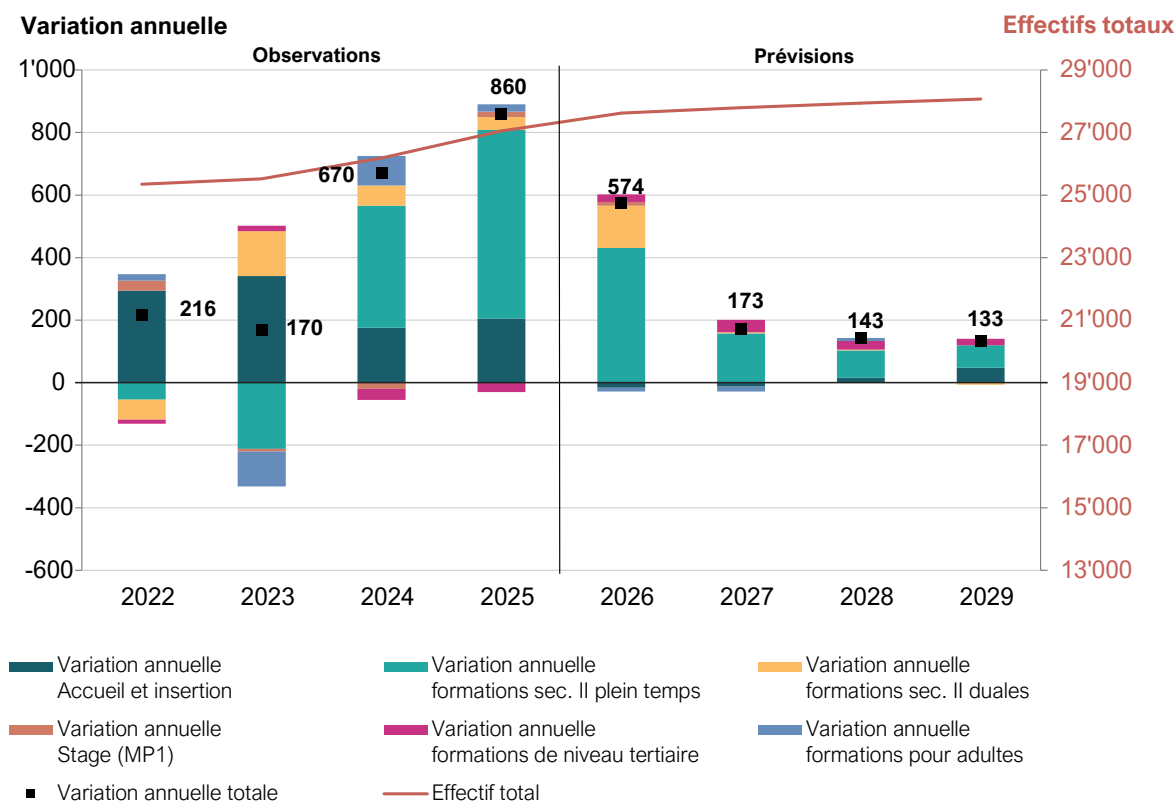
Figure 4. Facteurs d'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II de 2016 à 2024



Note : périmètre ES II, voir note de la Figure 1.

Source: SRED / Données nBDS au 15.11

Figure 5. Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II selon la filière, de 2022 à 2029



**Note :** périmètre ES II, voir note du Graphique 1.

Source : SRED/Données nBDS au 15.11.

et, à un degré moindre, les CFP Commerce (+54 élèves) et Construction (+25 élèves). Concernant l'Accueil et insertion, la hausse touche principalement les effectifs du Préqualifiant<sup>8</sup> (+162 élèves).

Une hausse s'observe également dans les filières de l'Accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II) (+43 élèves), même si celle-ci est de bien plus faible ampleur que les années précédentes, marquées notamment par la guerre en Ukraine, ainsi que par l'arrivée de nombreuses

personnes en provenance d'Afghanistan, entre autres.

### En 2026, une progression des effectifs à l'ES II de plus de 2%

Les effectifs de l'ES II devraient croître au cours des quatre prochaines années, en particulier en 2026, où plus de 570 élèves supplémentaires pourraient être accueillis (+2.1%), pour un total d'un peu plus de 27'600 élèves (Figure 5 et Annexe 2). Cette hausse s'explique par différents facteurs. Premièrement, en termes de démographie

8. La réforme du Préqualifiant entrera en vigueur à la rentrée 2026. Dans cette perspective, toute l'offre préqualifiante (y compris celle dispensée jusqu'ici au sein des « Parcours individualisés ») est agrégée dans une même catégorie appelée « Préqualifiant regroupé ». Les effectifs prévus selon la nouvelle offre détaillée (d'après les six catégories suivantes : Orientation ECG ou CFP Commerce ; Préparatoires professionnelles dans les CFP ; Stage longue durée ; Remobilisation ; Découverte métiers dans les CFP ; Dispositifs externes) sont disponibles dans les rapports de synthèse et complet de l'exercice prévisionnel ES II 2026-2029.

scolaire, la taille importante de la volée d'élèves de 11e année au CO qui rejoindra l'ES II en 2026, ainsi que les volées déjà importantes qui sont entrées ces deux dernières années, contribueront à cette augmentation.

Deuxièmement, des facteurs institutionnels expliquent les hausses attendues au CFP Commerce. D'une part, conformément aux priorités fixées dans la feuille de route du DIP (2023-2028), la réforme des conditions d'accès en maturité professionnelle (MP2) toutes orientations (hors commerce) permettra l'admission d'un nombre plus important d'élèves (+50 élèves), une tendance déjà observée en 2025. D'autre part, en lien avec la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance fédérale de formation professionnelle pour le commerce OrFo23, la modification des normes d'accès à la MP2 orientation commerce devrait résulter en une augmentation des effectifs (+119 élèves). Globalement, ce contexte devrait donc permettre à plus d'élèves que par le passé de poursuivre leur formation au-delà du CFC, représentant un gain net de +169 élèves en MP2 en 2026.

Les facteurs de baisse d'effectifs anticipés pour 2026 tels que la légère diminution d'arrivées d'élèves prévue au Service de l'Accueil de l'ES II, ainsi que la restriction de l'accès aux filières plein temps de l'ES II pour les résidents français ne suffiront pas à compenser les facteurs de hausse.

### **Croissance modérée des effectifs de l'ES II jusqu'en 2029**

Dès 2027, les hausses devraient être plus modérées, équivalent à 150 élèves supplémentaires en moyenne chaque année, jusqu'à 2029; soit une croissance annuelle de +0.5% à +0.6%. Ces hausses concerneraient essentiellement les filières

plein temps (le Collège et l'ECG) et dans une moindre mesure la filière de niveau tertiaire (Figure 5 et Annexe 2). Ces augmentations se produiraient essentiellement dans les filières de formation plein temps et tertiaire. La taille des volées de 11e du CO progressant dans le système et le solde positif des effectifs d'élèves dans les différentes années de scolarité expliqueraient ces légères hausses. De plus, le prolongement d'un niveau de migrations relativement haut sur toute la période des prévisions, ainsi qu'un taux de maintien élevé des élèves au service de l'Accueil de l'ES II, contribuent également à la croissance des effectifs à quatre ans de terme.

Globalement, à l'horizon 2029, l'ES II pourrait compter un peu plus de 28'000 élèves en tout, à savoir 1'023 de plus qu'en 2025.

## **Enseignement spécialisé**

### **Augmentation de près de 9% des élèves de l'enseignement spécialisé entre 2022 et 2025**

En 2022, l'enseignement spécialisé accueillait 2'160 élèves. Entre 2022 et 2025, on a observé une augmentation de 188 élèves, soit +8.7 (Tableau 1). Plus de la moitié de cette hausse s'est produite entre 2024 et 2025 (+102 élèves). On comptabilise ainsi 2'348 élèves au sein de l'enseignement spécialisé au 15 novembre 2025. Toutefois, les évolutions observées au cours des quatre dernières années diffèrent selon les catégories. Ainsi, depuis 2022, les effectifs ont progressé principalement dans quatre catégories de structures :

- +107 élèves dans les ECPS et institutions renforcées (CE-CM) (abréviations : voir note du Tableau 1), soit une augmentation de 48%.

## PRÉVISIONS CANTONALES D'EFFECTIFS D'ÉLÈVES · SYNTHÈSE

- +92 élèves dans les CLI et institutions intégrées renforcées (CE-CM), soit une augmentation de 43% des effectifs.
- +66 élèves dans les ECPS, formation préprofessionnelle et institutions renforcées (sec. I et II), soit une augmentation de 43% des effectifs.
- +49 élèves dans les Classes intégrées renforcées (sec. I), soit une hausse plus modeste en valeur absolue mais conséquente en proportion (+102%), et régulière.

### Près de 260 élèves de plus dans l'enseignement spécialisé au cours des quatre prochaines années

En 2026, on anticipe une augmentation de 80 élèves, soit +3.4% par rapport à 2025. Les évolutions les plus marquées toucheraient

les catégories suivantes : ECPS et institutions renforcées (CE-CM) (+34 élèves, soit +10%) ; CLI et institutions intégrées renforcées (CE-CM) (+34 élèves, soit +11%) ; ECPS, formation préprofessionnelle et institutions renforcées (sec. I et II) (+23 élèves, soit +10%).

On prévoit des variations plus modestes (de -11 à +11 élèves) dans les autres catégories. Les principales baisses d'effectifs prévues concernent les deux catégories d'ECPS et institutions (CE et CM).

Globalement, sur la base des hypothèses retenues (Annexe 2), on prévoit une augmentation des effectifs d'élèves de l'enseignement spécialisé de 258 élèves pour la période 2026-2029, soit une hausse moyenne de 65 élèves par an.

**Tableau 1. Effectifs d'élèves de l'enseignement spécialisé public et subventionné de 2022 à 2025 et prévisions pour la période de 2026 à 2029**

|  | Observations |              |              |              | Prévisions   |              |              |              |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|  | 2022         | 2023         | 2024         | 2025         | 2026         | 2027         | 2028         | 2029         |
| ECPS et institutions (CE)                                      | 154          | 131          | 120          | 116          | 105          | 99           | 94           | 92           |
| ECPS et institutions (CM)                                      | 282          | 264          | 233          | 199          | 188          | 178          | 171          | 168          |
| CLI (CE-CM), institutions (CE-CM) et CLIM (CM)                 | 453          | 445          | 404          | 412          | 405          | 400          | 395          | 393          |
| ECPS et institutions renforcées (CE-CM)                        | 221          | 248          | 284          | 328          | 362          | 387          | 411          | 433          |
| CLI et institutions intégrées renforcées (CE-CM)               | 215          | 223          | 271          | 307          | 341          | 365          | 387          | 404          |
| ECPS, ECOFP et institutions (sec. I et II)                     | 119          | 125          | 129          | 130          | 132          | 130          | 129          | 129          |
| CLI (sec. I)   | 177          | 170          | 189          | 171          | 169          | 169          | 167          | 167          |
| CLI renforcées (sec. I)  | 48           | 53           | 70           | 97           | 108          | 115          | 121          | 125          |
| ECPS, form. préprof. et institutions renforcées (sec. I et II) | 155          | 195          | 210          | 221          | 244          | 265          | 285          | 306          |
| Formation préprofessionnelle et CLI ACCES II (sec. II)         | 200          | 189          | 203          | 236          | 244          | 251          | 256          | 259          |
| ECPS et CLI pour déficience sensorielle et motrice             | 62           | 61           | 58           | 56           | 52           | 49           | 47           | 45           |
| Institutions pour polyhandicap                                 | 74           | 75           | 75           | 75           | 78           | 80           | 83           | 85           |
| <b>Enseignement spécialisé public &amp; subventionné</b>       | <b>2'160</b> | <b>2'179</b> | <b>2'246</b> | <b>2'348</b> | <b>2'428</b> | <b>2'488</b> | <b>2'546</b> | <b>2'606</b> |
| <i>Variation annuelle</i>                                      | 69           | 19           | 67           | 102          | 80           | 60           | 58           | 60           |
| <i>Variation annuelle en %</i>                                 | 3.3%         | 0.9%         | 3.1%         | 4.5%         | 3.4%         | 2.5%         | 2.3%         | 2.4%         |

**Notes:** ACCES II: Accueil de l'enseignement secondaire II - ECOFP: École d'orientation et de formation pratique - ECPS: École de pédagogie spécialisée - CE: Cycle élémentaire - CM: Cycle moyen - CLI: Classe intégrée - CLIM: Classe intégrée mixte.

N.B. Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant deux scolarités dans l'enseignement spécialisé (fréquentant deux structures différentes), qui sont donc comptés deux fois.

Source: SRED / Données nBDS au 15.11

### **Encadré 3. Enseignement spécialisé public et subventionné**

Les prévisions d'effectifs d'élèves de l'enseignement spécialisé sont réalisées selon un découpage de l'enseignement spécialisé public et subventionné<sup>1</sup> en 12 catégories : structures non-renforcées (subdivisées par type de structures et par tranches d'âge concernées), structures renforcées (elles aussi subdivisées par type de structures et par tranches d'âge concernées), structures de formation préprofessionnelle, institutions pour élèves avec des déficiences sensorielles et motrices, institutions pour élèves avec polyhandicap. Ces catégories couvrent la tranche d'âge 4-20 ans, toutefois, une petite dizaine d'enfants de moins de 4 ans et de plus de 20 ans fréquentent ces structures.

---

1. Enseignement spécialisé subventionné par l'État de Genève (mandat public de formation).

## Annexe 1. Hypothèses retenues pour l'horizon 2026-2029

### Prolongation des tendances

Pour tous les degrés d'enseignement, les hypothèses de taux de passage et de redoublement fixées par défaut pour 2026 utilisent la moyenne pondérée des deux dernières observations, avec un poids double accordé à la dernière observation. Les valeurs des taux obtenus sont ensuite maintenues constantes pour les années de prévisions 2027, 2028 et 2029. Au cas par cas, les groupes de travail ont retenu d'autres formules ou un taux correspondant à un effectif fixé, afin de tenir compte d'évolutions passées ou de changements annoncés.

### Hypothèses pour l'enseignement obligatoire (EO)

S'agissant de l'EO, des hypothèses spécifiques avaient été faites en 2024 par le groupe de travail pour tenir compte des gains migratoires importants survenus entre 2022 et 2024. Mais il s'est avéré que pour le primaire, les apports migratoires ont diminué davantage que prévu. Concernant le CO, par contre, la baisse de ces apports a été moins importante qu'anticipé. Ainsi :

**Pour l'enseignement primaire (EP)**, aucun ajustement spécifique n'a été fait sur les arrivées « autres origines » (essentiellement composées des apports migratoires) en lien avec leur évolution récente. **Pour le cycle d'orientation**, pour tenir compte de l'évolution récente du solde migratoire, les hypothèses suivantes ont été faites sur les effectifs des classes d'accueil du CO:

- diminution progressive des arrivées « autres origines » de 6 par an dès la première année de prévision ;
- augmentation du taux de maintien sur toute la période prévisionnelle au niveau observé en 2025

Aucune hypothèse spécifique n'a été faite sur les départs vers l'extérieur du canton (éventuels retours chez eux d'individus en provenance d'Ukraine ou de Syrie par exemple). Cependant les départs observés en 2024 et 2025 se répercutent sur les prévisions, du fait des hypothèses par défaut du modèle.

Par ailleurs, pour l'enseignement primaire comme pour le cycle d'orientation, des ajustements ont été faits pour prendre en compte les nouvelles règles concernant les élèves domiciliés en France, qui s'appliqueront dès la rentrée 2026 :

- Pour les élèves habitant en France se trouvant actuellement dans le système, il a été prévu leur sortie à l'issue du cycle dans lequel ils se trouvent (cycle élémentaire, cycle moyen). Cela représente, au 15 novembre 2025, 586 élèves de l'EP qui quitteront l'enseignement public genevois entre 2026 et 2029.
- Chaque année, de nouvelles arrivées « autres origines » d'élèves habitant en France se produisent. Sur la base des observations récentes, une diminution des arrivées « autres origines » prévues à partir de 2026 a été appliquée. Une moyenne pondérée des deux dernières années observées a été utilisée. Cela représente 39 arrivées annuelles en moins pour l'EP, dont 27 en 1P, et 8 pour le CO.

### Hypothèses pour l'enseignement spécialisé (ES)

**S'agissant de l'ES**, habituellement, les données prévues prennent en compte les hypothèses d'arrivées annoncées par le SEI, le CCSA et la Guidance Infantile vers les catégories d'institutions accueillant des élèves en âge d'entrée en scolarité. Cette année cependant, les indications recueillies auprès de ces structures annoncent un nombre de nouvelles arrivées de niveau 1P équivalant à ce que prévoit par défaut le modèle.

Ainsi, il a été décidé de ne pas modifier le volume d'élèves prévu.

Néanmoins, plusieurs hypothèses spécifiques ont été faites sur les taux de transition entre certaines structures, ainsi que sur certains taux de sortie et de maintien, en fonction des informations recueillies et des spécificités des observations récentes. Le détail de ces hypothèses peut être trouvé dans le rapport complet des prévisions EO-ES (voir à la fin de l'annexe).

### Hypothèses pour l'enseignement secondaire II (ES II)

**Pour les transitions depuis la 11e CO vers les filières de l'ES II**, les taux vers les filières plein temps ont été adaptés à la baisse en 2026, 2027 et 2028 afin de tenir compte des élèves habitant en France actuellement en 9e, 10e et 11e CO qui ne pourront pas rejoindre ces filières les prochaines années, en raison de la modification des conditions d'admission. En tout, ce sont 414 élèves de moins qui rejoindront ces filières dès 2026, dont -92 élèves en 2026, -162 en 2027 et -160 en 2028. En 2029, les taux de transition devraient être similaires à ceux observés en 2025.

**Pour les transitions au sein de l'ES II**, les taux ont été modifiés ponctuellement, notamment pour les transitions à l'issue de l'ACCES II vers le Préqualifiant (pour tenir compte du changement de rattachement institutionnel de la filière transition professionnelle en 1 an (préapprentissage d'intégration (PAI) en dual) et vers le Collège (selon les informations disponibles des directions concernées)). Les taux à l'issue de la 1re année du Collège (taux de redoublement légèrement plus élevé que selon la moyenne pondérée des deux dernières années) et de la 3e année de l'ECG (taux de transition vers la maturité spécialisée légèrement plus faible en raison de modifications dans les conditions d'admission) ont également été adaptés, tout comme dans les CFP Construction et Technique (informations reçues des directions sur les effectifs du plein temps et dual).

**Les effectifs « autres origines »** (composés principalement d'élèves en provenance de l'extérieur du canton, mais également de l'enseignement privé et spécialisé) ont été calculés selon la moyenne pondérée des deux dernières années (avec un poids double sur 2025), puis maintenus constants sur toute la période 2026-2029. Plusieurs ajustements à la baisse ont été apportés afin de tenir compte, d'une part, de la tendance baissière des migrations par voie d'asile (selon les données du Secrétariat d'État aux migrations et les informations de la direction de l'ACCES II) et d'autre part, de la modification des conditions d'admission pour les élèves habitant en France dans les filières plein temps.

- À l'ACCES II, les effectifs de provenance « autres origines » sont restés globalement stables en 2025 (454 élèves) par rapport à 2024 (443 élèves), masquant des variations selon les nationalités (davantage d'arrivées en provenance d'Ukraine en 2025 qu'en 2024, et moins en provenance d'Afghanistan et du Kosovo, p.ex.). Pour 2026, le groupe de travail anticipe une quarantaine d'élèves de provenance « autres origines » en moins par rapport à 2025 (soit 411 élèves) et une stabilisation de ces effectifs dès 2027.
- En lien avec la modification des conditions d'admission des élèves habitant en France, le groupe de travail fait l'hypothèse que dès 2026, le nombre d'élèves rejoignant les filières plein temps de l'ES II sera inférieur de 160 élèves en tout, répartis entre le Collège (principalement), l'ECG et le CFP Commerce, et de façon marginale le Préqualifiant et l'ACCES II. Ce nombre se base sur la moyenne des effectifs de frontaliers observés ces dernières années qui ont rejoint les filières plein temps de l'ES II.

**Certaines formations de l'ES II ne sont pas traitées par la méthode des flux** (environ 15% des effectifs en 2025) en raison de la faiblesse des effectifs ou de conditions d'accès particulières (« quotas »). Les hypothèses pour ces formations sont communiquées directement par les

directions des différentes écoles et centres de formation professionnelle. Plusieurs directions ont annoncé des hausses d'effectifs, en particulier le CFP Commerce, qui anticipe en 2026 près de 170 élèves supplémentaires dans les filières de maturité professionnelle MP2 orientation commerce (+119 élèves) et toutes orientations hors commerce (+50 élèves), en raison de modifications des conditions et normes d'accès à ces filières (en lien avec OrFo23 et les priorités du DIP).

**Dès la rentrée 2026, le Préqualifiant connaît une refonte de son offre**, qui implique un redécoupage des catégories des prévisions du Préqualifiant, selon les six offres suivantes: Orientation ECG ou CFP Commerce; Préparatoires professionnelles dans les CFP; Stage longue durée; Remobilisation; Découverte métiers dans les CFP; Dispositifs externes (nouvellement dans le périmètre des prévisions). Cette réforme implique aussi une modification de la méthodologie des prévisions: une catégorie agrégée « Préqualifiant » regroupe désormais l'ensemble des élèves du Préqualifiant et est utilisée pour prévoir les effectifs globaux par la méthode des flux. Le détail selon les six offres est estimé hors méthode des flux par le groupe de travail des prévisions ES II. N.B. : La filière « Parcours individualisés » (PI) disparaît en tant que telle dans la nouvelle offre. Pour les années observées (2022-2025), les effectifs PI qui étaient auparavant représentés à part entière dans les tableaux des précédentes publications des prévisions cantonales, sont désormais intégrés au sein du Préqualifiant.

### Facteurs d'incertitudes transversaux aux différents degrés d'enseignement

Modification des conditions d'admission des élèves habitant en France voisine dès 2026 :

1. Il est possible que certaines des familles concernées par les nouvelles mesures relatives aux élèves domiciliés en France (re-)viennent s'établir sur le territoire cantonal. Leurs enfants fréquentant l'enseignement obligatoire pourraient ainsi poursuivre leur scolarité au CO et au secondaire II. Les baisses

d'effectifs en lien avec ce facteur seraient alors moins nombreuses que prévu.

2. D'autres impacts, par exemple sur les comportements scolaires des élèves résidant en France, pourraient être constatés, notamment sur les orientations vers les filières duales, ou en termes de réorientations ou redoublements au sein des filières plein temps.
3. Échanges avec l'enseignement privé: certaines grandes entreprises privées internationales établies à Genève pourraient diminuer ou supprimer leur participation au financement de la scolarisation des enfants des membres de leur personnel. Or, ces enfants fréquentent souvent l'enseignement privé. En conséquence, on pourrait observer des retours de l'enseignement privé vers l'enseignement public plus nombreux que d'habitude.
4. Migrations internationales: les prévisions concernant les flux migratoires et le nombre d'arrivées à Genève ces prochaines années est particulièrement difficile à anticiper. Ils dépendent en partie de la suite des conflits armés, notamment en Ukraine et au Proche-Orient.

### Facteurs d'incertitudes spécifiques à chaque degré d'enseignement

Concernant l'enseignement obligatoire, plusieurs facteurs ont été identifiés mais, non quantifiables au moment de la réalisation de l'exercice, ils n'ont pas été pris en compte.

Échanges avec l'enseignement spécialisé : depuis la rentrée 2023 se déploie progressivement dans les écoles primaires publiques, en 1P et 2P, un dispositif de co-intervention qui a pour but de privilégier l'entrée en scolarité régulière du plus grand nombre. À terme, cette pratique pourrait amener une diminution

du nombre d'enfants commençant leur scolarité dans l'enseignement spécialisé. Par ailleurs, le retour vers l'enseignement régulier obligatoire d'élèves suivant leur scolarité dans l'enseignement spécialisé devrait à l'avenir être davantage favorisé.

De manière générale, la mise en pratique des nouvelles orientations annoncées par la conseillère d'État en 2023 devrait, une fois réalisée, amener plus d'élèves dans l'enseignement régulier. S'agissant de l'enseignement spécialisé public et subventionné, là aussi, plusieurs facteurs ont été identifiés mais, non quantifiables au moment de la réalisation de l'exercice, ils n'ont pas été pris en compte.

En 2023, la conseillère d'État Anne Hiltbold a fait un certain nombre d'annonces dont la mise en application pourrait avoir d'importantes conséquences sur l'évolution des effectifs de l'enseignement spécialisé. On peut notamment citer la volonté d'augmenter le taux de réintégration des élèves du spécialisé dans le régulier (voir le rapport complet pour le détail des facteurs d'incertitude). Bien que certaines annonces aient déjà commencé à s'appliquer, le groupe de travail a estimé qu'il était trop tôt pour pouvoir chiffrer et distribuer dans le temps les impacts de ces mesures, et donc qu'aucune hypothèse ne pouvait encore être faite en lien avec elles dans le cadre du présent exercice.

Depuis 2024, l'enseignement spécialisé, en collaboration avec l'enseignement régulier, a travaillé sur les deux aspects suivants qui ont un impact sur la répartition des élèves dans les différentes structures et filières, ainsi que sur les prévisions :

- la diversité des profils d'élèves accueillis au sein d'une même structure, afin de répondre au mieux aux besoins de chaque élève ;
- la mise en place de filières dédoublées au sein de certaines structures permettant de renforcer la mixité, dans la perspective d'augmenter l'offre avec un encadrement renforcé.

- Ces évolutions sont susceptibles de se reproduire ces prochaines années et ainsi d'affecter les taux de passage entre les différentes catégories de l'enseignement spécialisé.

Concernant l'enseignement secondaire II, plusieurs facteurs d'incertitude peuvent également être relevés, avec des impacts difficiles à chiffrer, à court terme et/ou à moyen terme :

- Incertitudes quant à la situation économique, avec d'éventuels impacts sur les nouveaux contrats d'apprentissage dual disponibles.
- Incertitudes concernant la situation migratoire, avec des difficultés notamment à anticiper les parcours scolaires des jeunes au sein de l'ACCES II et des filières de l'ES II. L'incertitude est particulièrement marquée dès 2027, où les effectifs de provenance « autres origines » pourraient diminuer progressivement (versus l'hypothèse de maintien à un niveau élevé).
- Changements du système d'enseignement et de formation : l'impact de la mise en œuvre de nouvelles réformes (effet de la réforme du Préqualifiant sur les parcours scolaires des élèves dès 2027) et ordonnances fédérales (p. ex. OrFo23 au CFP Commerce, et matu2023.ge au Collège), ainsi que les différents projets de réforme de la feuille de route du DIP (2023-2028), notamment la réforme du cycle d'orientation, sont particulièrement difficiles à anticiper.

### Détails complets des hypothèses

- pp. 29-30 et 70-71 du [rapport des prévisions cantonales pour l'enseignement régulier obligatoire et l'enseignement spécialisé](#).

- pp. 2-14 du [rapport des prévisions cantonales pour l'enseignement secondaire II](#).

## Annexe 2.

Effectifs d'élèves fréquentant l'enseignement obligatoire, l'enseignement secondaire II et l'enseignement spécialisé public et subventionné de 2022 à 2025, et prévisions pour la période de 2026 à 2029

|  |  | Observations  |               |               |               | Prévisions    |               |               |               |
|--|--|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|  |  | 2022  | 2023          | 2024          | 2025          | 2026          | 2027          | 2028          | 2029          |
| Enseignement<br>primaire                 | Cycle élémentaire                        | 19'506  | 19'659        | 19'667        | 19'517        | 19'496        | 19'319        | 18'992        | 18'956        |
|  | Cycle moyen                              | 19'136  | 19'603        | 20'120        | 20'250        | 20'305        | 20'196        | 20'096        | 19'969        |
|  | <b>Total</b>                             | <b>38'642</b>   | <b>39'262</b> | <b>39'787</b> | <b>39'767</b> | <b>39'801</b> | <b>39'515</b> | <b>39'088</b> | <b>38'925</b> |
|  | <i>Variation annuelle</i> <sup>(1)</sup> | 782   | 620           | 525           | -20           | 34            | -286          | -427          | -163          |
| Cycle d'orientation                      | 9e                                       | 4'421   | 4'575         | 4'560         | 4'756         | 4'660         | 4'767         | 4'824         | 4'809         |
|  | 10e                                      | 4'454   | 4'542         | 4'744         | 4'702         | 4'896         | 4'805         | 4'907         | 4'962         |
|  | 11e                                      | 4'180   | 4'432         | 4'537         | 4'704         | 4'666         | 4'853         | 4'766         | 4'861         |
|  | Classes-atelier                          | 87  | 82            | 79            | 75            | 77            | 79            | 78            | 80            |
|  | Classes d'accueil                        | 620   | 667           | 623           | 626           | 625           | 622           | 616           | 607           |
|  | <b>Total</b>                             | <b>13'762</b>   | <b>14'298</b> | <b>14'543</b> | <b>14'863</b> | <b>14'924</b> | <b>15'126</b> | <b>15'191</b> | <b>15'319</b> |
|  | <i>Variation annuelle</i> <sup>(1)</sup> | 457   | 536           | 245           | 320           | 61            | 202           | 65            | 128           |
| Enseignement<br>Secondaire II<br>(2)     | Secondaire                               | 23'855  | 24'120        | 24'731        | 25'598        | 26'160        | 26'308        | 26'414        | 26'527        |
|  | dont Accueil et insertion <sup>(3)</sup> | 2'096   | 2'437         | 2'613         | 2'818         | 2'802         | 2'789         | 2'805         | 2'853         |
|  | Plein temps                              | 16'483  | 16'271        | 16'661        | 17'264        | 17'695        | 17'853        | 17'940        | 18'012        |
|  | Dual                                     | 5'152   | 5'296         | 5'361         | 5'403         | 5'538         | 5'541         | 5'544         | 5'537         |
|  | Stage                                    | 124   | 116           | 96            | 113           | 125           | 125           | 125           | 125           |
|  | Tertiaire                                | 706   | 723           | 688           | 658           | 682           | 722           | 749           | 769           |
|  | Formations pour adultes                  | 787   | 675           | 769           | 792           | 780           | 765           | 775           | 775           |
|  | <b>Total</b> <sup>(3)</sup>              | <b>25'348</b>   | <b>25'518</b> | <b>26'188</b> | <b>27'048</b> | <b>27'622</b> | <b>27'795</b> | <b>27'938</b> | <b>28'071</b> |
|  | <i>Variation annuelle</i> <sup>(1)</sup> | 216   | 170           | 670           | 860           | 574           | 173           | 143           | 133           |
|  | Enseignement<br>spécialisé               | <b>Enseignement spécialisé public et subventionné (4-20 ans)</b> <sup>(4)</sup> | <b>2'160</b>  | <b>2'179</b>  | <b>2'246</b>  | <b>2'348</b>  | <b>2'428</b>  | <b>2'488</b>  | <b>2'546</b>  |
| <i>Variation annuelle</i> <sup>(1)</sup> |  | 69  | 19            | 67            | 102           | 80            | 60            | 58            | 60            |
| <b>Ensemble</b> <sup>(5)</sup>           |  | <b>79'912</b>   | <b>81'257</b> | <b>82'764</b> | <b>84'026</b> | <b>84'775</b> | <b>84'924</b> | <b>84'763</b> | <b>84'921</b> |
|  | <i>Variation annuelle</i> <sup>(1)</sup> | 1'524   | 1'345         | 1'507         | 1'262         | 749           | 149           | -161          | 158           |

## Notes:

(1) Variation annuelle 2022 : calculée par rapport à 2021 (valeurs non reportées ici).

(2) Depuis l'exercice prévisionnel ES II 2026-2029, le périmètre des prévisions de l'enseignement secondaire II a changé. Il inclut les effectifs d'élèves des « Dispositifs externes » (Cap Formation Externe et Programme Explore), qui sont comptabilisés dans les effectifs de l'Accueil et insertion. Ce changement a été appliqué de façon rétroactive sur les effectifs des quatre dernières années observées. Ceci explique que les effectifs totaux de l'ES II entre 2022 et 2024 diffèrent de ceux publiés dans des précédentes notes d'information. À titre d'information, les effectifs des Dispositifs externes étaient de 165 en 2025, 119 en 2024, 64 en 2023 et 70 en 2022. N.B. : comme par le passé, les effectifs de la filière Cap Formation (majeur) ne sont pas comptabilisés dans le périmètre.

(3) Avec la réforme de l'offre préqualifiante dès 2026, la façon de comptabiliser les effectifs d'élèves dans le Préqualifiant a été modifiée, y compris pour les années observées. Tous les élèves du Préqualifiant sont regroupés dans une catégorie « Préqualifiant regroupé » (incluse dans « Accueil et insertion »), qui comprend notamment les effectifs des Parcours individualisés (ils figuraient comme une catégorie à part dans les précédentes notes d'information). Les élèves dans les classes préparatoires professionnelles et découvertes métiers présentes dans les CFP y sont aussi comptabilisés.

(4) Selon les années, autour de 8 à 15 enfants de moins de 4 ans et de plus de 20 ans fréquentent les structures de l'enseignement spécialisé.

(5) Les effectifs totaux observés entre 2022 et 2025 pour l'ensemble des degrés d'enseignement diffèrent de ceux publiés dans les notes d'informations précédentes en raison du changement de périmètre à l'ES II (prise en compte des effectifs des Dispositifs externes dans le Préqualifiant) appliqué de façon rétroactive.

N.B. Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant une double scolarité, principalement dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé.

## Liens vers les rapports complets

- Prévisions cantonales des effectifs de l'enseignement ordinaire obligatoire et de l'enseignement spécialisé. Prévisions à 4 ans de terme : 2026-2029. Genève : SRED (2025).  
<https://www.ge.ch/document/42133/telecharger>.
- Prévisions cantonales des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II. Prévisions à 4 ans de terme : 2026-2029. Genève : SRED (2026).  
<https://www.ge.ch/document/43710/telecharger>.

### Informations complémentaires :

Recherche:

[bernard.engel@etat.ge.ch](mailto:bernard.engel@etat.ge.ch), 022 546 71 08

[isabel.valarino@etat.ge.ch](mailto:isabel.valarino@etat.ge.ch), 022 546 71 07

Édition:

[sarah.najjar@etat.ge.ch](mailto:sarah.najjar@etat.ge.ch), 022 546 71 14

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)  
Service de la recherche en éducation  
12, Quai du Rhône 1205 Genève  
Tél. +41/0 22 546 71 00  
[sred@etat.ge.ch](mailto:sred@etat.ge.ch)  
<https://www.ge.ch/dossier/analyser-education>